

Trentième anniversaire de l'Association Internationale de Droit Économique (A.I.D.E)

Colloque organisé par la Faculté de Droit de l'Université de Wrocław et l'A.I.D.E.

les 8 et 9 novembre 2012, Wrocław, Pologne

Crise et droit économique

La 'crise' est une notion qui revêt une acuité particulière pour le droit économique. L'effondrement boursier de 1929, le choc pétrolier de 1978 et les événements récents dans le domaine bancaire et financier, constituent, à cet égard des exemples paradigmatiques.

Outre le fait qu'une crise affecte la vie quotidienne des hommes et des femmes dans de nombreuses régions du monde, celle-ci génère des réponses nouvelles, souvent précipitées ou improvisées, de la part des pouvoirs publics et privés.

A l'occasion de son 30^{ième} anniversaire, l'Association internationale de droit économique entend marquer son intérêt pour ce phénomène, qui concerne à la fois la production des normes et l'application de ces dernières dans le champ économique. Le colloque, organisé pour célébrer ce jubilaire, portera un regard critique sur quatre sujets en lien avec la thématique générale de la crise. Ce projet permet à l'A.I.D.E. de réaffirmer son attachement à l'identification critique des valeurs portées par le droit économique. Mené avec toute la rigueur requise, il s'appuiera sur les expertises d'enseignants et de praticiens partageant un goût commun pour l'interdisciplinarité.

Le colloque sera organisé les **8 et 9 novembre prochains** à la **Salle du Prof. Witold Świda (2D), Bâtiment « D » de la Faculté de Droit d'Administration et d'Économie, Rue Uniwersytecka 7-10, 50-145 Wrocław, Pologne**

Les travaux seront publiés dans la collection de l'Association, Droit / Économie international.

Les journées d'étude se déroulent selon la séquence suivante.

JEUDI, 8 NOVEMBRE 2012

MATIN

09h00 Accueil des participants

09h30 **INTRODUCTION :**

Włodzimierz Gromski, Doyen de la faculté de Droit de Wrocław

09h45 **1. CRISES ET INSTITUTIONS**

Président de séance, Josef Drexler, Max Planck Institute à Munich et Vice-président de l'A.I.D.E.

La question de savoir si la crise économique constitue également une crise du droit économique emporte des conséquences institutionnelles non négligeables tant au niveau de la production de la norme que de son exécution. Au niveau législatif entendu largement, se pose en effet la question de l'accès des différents groupes d'intérêts au processus législatif ou plus précisément celle de la capacité du processus législatif à assurer un équilibre des intérêts en présence. L'influence des intérêts privés économiques et financiers ne marque-t-elle pas un recul excessif des États à l'heure où la régulation est plus nécessaire que jamais? Le transfert de compétence de l'échelon national à l'échelon européen et même international n'est-il pas de nature à accroître les déséquilibres ? Du point de vue de la mise en œuvre de la régulation, le renforcement de la contrainte contribue-t-il réellement au meilleur fonctionnement du système ? Autant de questions sensibles qui sont abordées dans ce premier atelier.

La crise des institutions y est examinée sous l'angle d'une approche générale de droit européen. Elle est, ensuite, déclinée dans trois domaines matériels particuliers : la concurrence, la propriété intellectuelle et les marchés financiers.

▪ **INSTITUTIONAL CRISIS : THE LEGACY OF INTEGRATION THROUGH LAW AND THE RESPONSE TO THE FINANCIAL CRISIS**

Christian Joerges, Université de Brême

▪ **CRISE DES INSTITUTIONS EN MATIERE DE CONCURRENCE**

Joël Monéger, Université Paris-Dauphine

▪ **CRISE DES INSTITUTIONS EN MATIERE DE PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Axel Metzger, Université de Hanovre

▪ **CRISE DES INSTITUTIONS EN MATIERE FINANCIERE**

Marco Ventoruzzo, Max Planck Institute for Procedural and Regulatory Law, Luxembourg

12h45 **DÉJEUNER**

APRÈS-MIDI

14h30 2. CRISE ET GOUVERNANCE

Président de séance : Bernard Remiche, Université catholique de Louvain, ancien président de l'A.I.D.E.

Longtemps dotée de toutes les vertus, la « gouvernance » ne sort pas indemne de la crise. Au delà du constat strictement politique lié à la fragilité de la décision publique, les crises de 2008 et de 2012 ont mis au devant de la scène la délicate problématique de la gouvernance des banques et des acteurs du monde financier, que ce soit au niveau national ou au niveau européen et international. Face à une érosion du politique – en ce compris dans de son modèle de représentation - et compte tenu de l'incapacité des instances privées de gouvernance à prendre en compte l'intérêt général, est-il possible d'envisager et même d'imaginer de nouvelles relations citoyennes et de nouveaux réseaux d'intérêts à l'intérieur et en dehors de l'Etat? Telle est l'interrogation qui imprègne ce deuxième atelier

- **DECLIN DU POLITIQUE ET GOUVERNANCE PUBLIQUE,**
François De Smet, Philosophe et collaborateur scientifique au Centre de Théorie politique (Université libre de Bruxelles)
- **LA GOUVERNANCE DES BANQUES A L'AUNE DE LA CRISE / LA GOUVERNANCE FINANCIERE,**
*Marina Teller, Université de Nice-Sophia Antipolis et
Nicolas Rontchevsky, Professeur à l'Université de Strasbourg*
- **GOUVERNANCE MONDIALE / GOUVERNANCE DU COMMERCE MONDIAL**
Clotilde Fortier, Université de Bourgogne

17h30 FIN DES TRAVAUX

19h30 COCKTAIL DINATOIRE A LA MAIRIE DE WROCLAW

VENDREDI, 9 NOVEMBRE 2012

MATIN

09h30 3. CRISE ET NORMES

*Président de séance: Laurence Boy, Université de Nice Sophia-Antipolis,
Secrétaire général de l'A.I.D.E*

Crise et normes ou crises des normes ? La question n'est pas nouvelle, mais trois tendances paraissent s'accroître. Celles-ci touchent respectivement à la nature des producteurs des normes, à l'importance croissante de la place des données « scientifiques et techniques » et à l'enchevêtrement de divers champs d'application territoriaux (national, régional et international). Ce troisième atelier étudie le point de savoir si, au niveau de la production normative, la crise entraîne des conséquences sur la légitimité de la norme.

- **SOURCES HYBRIDES**

*Laurence Boy, Université de Nice Sophia-Antipolis et
Séverine Menétrey, Université du Luxembourg*

- **NORMES ET EXPERTISE**

*Elisabeth de Ghellinck, Université catholique de Louvain, membre du Conseil de la concurrence
en Belgique*

- **LEGITIMITÉ DES NORMES**

Coline Ruwet, ICHEC Brussels Management School

- **LE REGARD ÉCONOMIQUE**

Dariusz Adamski, Université de Wrocław

12h45 DÉJEUNER

APRES-MIDI

14h30 **4. CRISES ET VALEURS**

*Président de séance : Nicolas Thirion, Université de Liège,
Administrateur de l'A.I.D.E.*

Tout système juridique est sous-tendu par un ensemble de valeurs, explicites ou implicites. Lors des Trente Glorieuses, le modèle dominant – communément qualifié de « fordiste » - s'appuyait sur un savant mélange de liberté économique et d'encadrement étatique, destiné à assurer un partage concerté des fruits de la croissance. Les crises économiques qui frappent l'Europe depuis maintenant une trentaine d'années ont remis en cause ce modèle et les valeurs qui l'imprégnaient. Des phénomènes tels que l'apparition de nouvelles formes de normativité, davantage axées autour de pouvoirs non-étatiques, le recul consécutif de la place des Etats dans l'organisation de l'économie, l'érosion de la concertation sociale ou bien encore la modification de l'équilibre des pouvoirs dans l'entreprise constituent des évolutions qui attestent de ces mutations. L'objectif de l'atelier « crise et valeurs » est double : d'une part, identifier, à travers ces problèmes, les changements opérés au plan des valeurs et de leur hiérarchie ; d'autre part, esquisser des pistes de réflexion critiques en vue de prendre l'exacte mesure du sens de ces changements.

▪ **MORALE ET LIEN SOCIAL**

*Gérard Farjat, Université de Nice Sophia-Antipolis, ancien Président de A .I.D.E.
Gilles Martin , Université de Nice Sophia-Antipolis et
Jean-Baptiste Racine, Université de Nice Sophia-Antipolis*

▪ **DE LA LOGIQUE DE MARCHE A LA LOGIQUE CITOYENNE DANS LE DROIT PRIMAIRE ET LA JURISPRUDENCE DE LA COUR DE JUSTICE**

Agnieszka Frackowiak-Adamska , Université de Wrocław

▪ **L'ENTREPRISE : QUELLES SONT SES VALEURS FONDATRICES ET SES FINALITES ?**

Isabelle Corbisier, Université du Luxembourg

▪ **MORALISATION DES MARCHES FINANCIERS**

*Alexia Autenne, Université Catholique de Louvain, Université libre de Bruxelles, et Université de Mons avec
Alain Finet, Université de Mons*

17h30 **CONCLUSIONS**

*Eric Balate, Université de Mons,
Président de l'Association Internationale de Droit Economique*

20h30 **DÎNER DE GALA**

ORGANISATION PRATIQUE

Adresse du colloque : Salle du Prof. Witold Świda (2D), Bâtiment « D » de la Faculté de Droit d'Administration et d'Économie, Rue Uniwersytecka 7-10, 50-145 Wrocław, Pologne.

Inscriptions au colloque à adresser à Madame Vivien Bednarski, par courriel : info@aide-ride.org.

Prix de l'inscription :

Membres de l'AIDE :	gratuit (pour les membres en règle de cotisation)	
Etudiants	gratuit	
Inscription individuelle :	75	eur
Inscription organisation/Entreprise :	125	eur
Dîner de gala :	50	eur

Le prix comprend la documentation éventuelle, la pause-café, les déjeuners du jeudi et du vendredi.

Montant à payer au compte de l'AIDE : IBAN BE24 3100 5100 7538 - BIC BBRUBEBB à la Banque ING, Rue des Wallons 2, B-1348 Louvain-la-Neuve, Belgique, avec la mention « Colloque Wrocław au nom de (insérer votre nom) ».

Accès de l'aéroport à la Faculté ou à l'hôtel

- en taxi, prix de 15 à 20 euros, mais il est conseillé de payer en Zloty. Il y a un terminal ATM « DAB » à l'aéroport pour les Zlotys.
- par le bus numéro 406 de l'aéroport à la Gare Centrale, prix 5 euros, et puis par taxi ou un tram à l'hôtel ou à la Faculté.

Hôtel - Un certain nombre de chambres d'hôtel ont été réservé pour les participants à l'Hôtel Puro : reservations@purohotel.pl. Il suffit de mettre « AIDE » avant les dates du séjour pour recevoir le prix spécial: 280 pln (69 euro/nuit/simple) ou 320 pln (79 eur/nuit/double).

Site : www.wroclaw.purohotel.pl/.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Madame Vivien Bednarski, Secrétariat de l'AIDE :
Place Montesquieu 2/bte 11, B-1348 Louvain-la-Neuve, Belgique
Tél : 32-(0)10-47-20-46 - Fax : 32-(0)10-47-90-99
info@aide-ride.org - <http://www.aide-ride.org>